

NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

69 N° 1 1947

À la rencontre du protestantisme belge

L.-G. DANTINNE (o.p.)

p. 49 - 68

<https://www.nrt.be/fr/articles/a-la-rencontre-du-protestantisme-belge-2822>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

A LA RENCONTRE DU PROTESTANTISME BELGE

Pourquoi écrire sur le protestantisme belge? Vaut-il la peine de consacrer une étude à un ensemble d'Eglises dont les fidèles, selon les évaluations les plus optimistes, atteignent à peine les cent mille? Oui, si nous voulons que nos catholiques — les prêtres surtout — sortent de cette attitude d'allure partisane, qui consiste à juger selon des critères empruntés à quelques vagues souvenirs scolaires. Oui, si nous voulons nous habituer à les considérer comme des frères, isolés de nous par leur méconnaissance de notre Mère, l'Eglise Romaine, mais unis à nous, cependant, en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Nous avons la triste habitude de penser le fait protestant selon des catégories toutes faites: « Les protestants n'ont pas de doctrine commune; ils pratiquent le libre examen; ils n'ont pas de prêtres, mais des pasteurs qui souvent sont mariés; ils n'ont point d'images de la Vierge ou des saints; ils n'ont pas le sacrement de pénitence; ils admettent le divorce; l'obligation d'aller aux offices n'est point aussi rigoureuse que chez nous; ils ne jeûnent point, ne font point maigre le vendredi... mais lisent fréquemment la Bible ». C'est vrai que certains protestants n'ont point de doctrine, que certains mettent en doute la filiation divine de Jésus. Est-ce le cas de tous? Et si, par hasard, celui que nous avons catalogué selon ces principes courants, avait une doctrine, croyait à la divinité du Christ, n'aurions-nous pas jugé à la légère et rendu impossible tout dialogue avec lui? Car, au fond, c'est ce qui importe: ne pas empêcher la conversation, la rencontre avec un frère dont la conscience religieuse, tout aussi bien que la nôtre, peut-être vibre au seul nom de Jésus.

Une autre raison justifie à nos yeux cette étude. Elle est dans une déclaration du cardinal Griffin, archevêque de Westminster, invitant « toutes les forces spirituelles à s'unir pour empêcher la vague matérialiste de submerger les principes chrétiens de la civilisation ». Est-ce à dire que toutes les confessions religieuses sont valables, que toutes les Eglises ont leur raison d'être, chaque âme choisissant selon ses goûts la forme religieuse qui lui convient le mieux? Pareille assertion heurte trop violemment notre juste sens de l'Unité pour qu'il soit nécessaire de s'y arrêter longuement ⁽¹⁾. Il n'y a, en matière de religion, qu'une seule Vérité, une seule Voie, cette Vérité qu'il faut accepter et cette Voie qu'il faut suivre de la manière même que

(1) Gardons-nous d'interpréter l'inattaquable principe « Hors de l'Eglise point de salut » en ce sens qu'il n'y aurait ni salut, ni sainteté, en dehors des frontières visibles de la communauté catholique. Le principe signifie seulement qu'aucune âme n'est justifiée hors de l'action de l'Eglise de Jésus-Christ et sans appartenir, parfois par un lien caché, à cette Eglise. Cfr Ch. Journet, *L'Eglise du Verbe Incarné*, Paris t. I n° 43-53.

Jésus, qui est la Vérité, la Voie et la Vie, nous a prescrite. Ce principe rappelé, n'est-il point normal que les âmes chrétiennes, vivant dans l'Eglise catholique, tournent leurs regards vers ces âmes, chrétiennes elles aussi, qui, à travers la dissidence de leurs confessions religieuses, tendent sincèrement et loyalement vers le Christ (2)?

L'opposition entre tant d'Eglises qui se réclament de la Bible et du Christ n'est-elle pas un douloureux défi aux Ecritures et au Christ priant « pour que nous soyons un comme son Père et Lui sont un »? C'est pour cela que nous avons écrit ces pages sur le protestantisme belge, dans le secret espoir que nos lecteurs catholiques y saisissent quelque chose de l'âme religieuse de leurs « frères séparés » et que ces derniers y voient un effort pour les mieux comprendre afin de les mieux aimer!

L'histoire.

L'Eglise catholique en Belgique, tout en revendiquant son titre de romaine, s'affirme belge, en raison de sa persévérance dans la foi prêchée à nos ancêtres. Depuis l'époque où les premiers missionnaires évangélisèrent notre pays jusqu'à nos jours, le catholicisme, tout en tenant compte de particularités locales, s'est développé dans la ligne même de sa fondation. Tant il est vrai que l'unité du Credo romain sert l'universalité de l'Eglise et son particularisme, en la préservant de toute déviation.

Peut-on en dire autant du protestantisme belge? Est-il d'origine étrangère, d'importation récente, ou a-t-il ses quartiers d'ancienneté comme le catholicisme? Si confus que soient les souvenirs historiques, il en émerge quelques faits, et l'on pense au duc d'Albe, à Guillaume d'Orange, aux placards... Mais, précisément, l'hostilité rencontrée lors de sa pénétration en notre territoire lui a-t-elle permis de s'y installer, d'y faire souche et de durer?

C'est par Anvers que pénétra le luthéranisme dans nos provinces (3). La présence d'une importante colonie allemande et d'un groupe assez nombreux de Maranos, juifs portugais qui se disaient convertis, prêts à favoriser, en haine de la religion catholique, un mouvement qui lui était hostile, permit à l'hérésie de gagner quelques adeptes qui ne tardèrent point à se répandre dans tout le pays. En 1525, Marguerite d'Autriche signale parmi les régions infestées le Hainaut, le Luxembourg, le Brabant et la Flandre. Un certain nombre de procès pour vente de livres hérétiques ou pour hérésie proprement dite se déroulent à Tournai, Gand, Bruxelles, Louvain,

(2) « Dans la mesure où les Chrétientés dissidentes auront conservé des principes de communion avec Dieu mis par le Christ en son Eglise, il y aura en elles, malgré la promiscuité de l'erreur, quelque chose de l'Eglise, quelques fibres de son être, et il pourra être vrai de dire que les âmes se sanctifient en elles non « malgré » leur confession, mais « dans et par » leur confession ». M.-J. Congar, *Chrétiens désunis*, Paris, 1937, p. 306.

(3) Cf. E. de Moreau, *L'Eglise en Belgique*, Bruxelles, 1945, *passim*.

Ypres, Bruges et Namur. A Liège, le luthéranisme ne put se développer en raison des condamnations particulièrement sévères dont le frappa Erard de la Marck ⁽⁴⁾.

Plus profonde fut l'influence calviniste dans nos provinces. C'est de Tournai, où Pierre Bruly et Guy de Bray avaient pu créer une communauté, que partit la doctrine réformée. Bucer, alors chef de l'Eglise réformée de Strasbourg, et Calvin, lui-même, étaient en relations épistolaires avec les différentes communautés qui s'étaient créées dans les Pays-Bas. Les résultats furent sensibles et, en nombre de villes, se formèrent de petits groupes calvinistes réunissant quelques nobles, heureux de faire pièce au roi d'Espagne et à l'Eglise, ainsi que des salariés mécontents de leur sort, qui y percevaient une occasion d'exhaler leur mécontentement. Malgré l'opposition des pouvoirs civils et la répression impitoyable du duc d'Albe, les centres calvinistes tinrent bon et finirent par obtenir d'Alexandre Farnèse (1585) de rester là où ils étaient installés, à condition de ne point pratiquer leur culte publiquement et d'y vivre sans bruit. Les années qui suivirent devaient accentuer cette régression du protestantisme, au point que vers 1650 « il ne sera plus représenté que par de petites groupes calvinistes ou luthériens à Anvers, à Gand, à Hoorebeke-Sainte-Marie pour le pays flamand et à Tournai, à Mons, à Estaimpuis, à Pâturages, à Wasmes, à Dour pour le pays wallon » ⁽⁵⁾. Sous les gouverneurs espagnols et les Habsbourgs d'Autriche, les protestants, observant les conseils de prudence, vécurent pacifiquement dans le pays, s'il faut en croire les rapports épiscopaux qui, de temps à autre, font mention d'un nombre restreint d'adhérents au protestantisme. Avec Joseph II, ils allaient enfin pouvoir sortir de la clandestinité. En effet, l'édit de tolérance, en date du 12 novembre 1781, accordait aux quelques petits groupes protestants existant encore en Belgique la liberté du culte. « Ces dissidents pourront désormais construire des temples ; leurs ministres auront le droit de visiter librement leurs malades... les fidèles auront désormais accès à la bourgeoisie des villes, aux corps de métiers, aux grades académiques et l'empereur se réserve de les admettre, par voie de dispense, à la possession d'emplois civils » ⁽⁶⁾. Quelques protestations s'élevèrent, des mémoires furent envoyés au souverain ; mais l'ensemble de la population belge paraît être demeuré assez indifférent à ces mesures de tolérance ⁽⁷⁾. Profitèrent-elles au protestantisme ? Il ne

(4) L.-E. Halkin, dans son livre *Le Cardinal de la Marck*, Liège, 1930, note que le Calvinisme comptait assez bien d'adeptes, au milieu du XVI^e siècle, dans les territoires soumis au Prince-Evêque de Liège.

(5) *Dict. Hist. et Géogr. eccl.*, art. *Belgique*, col. 647.

(6) *Ibidem*, col. 694.

(7) « L'esprit de dissidence avait si bien disparu dans le pays que le séjour même des garnisons calvinistes de la Barrière non seulement ne l'avait pas ranimé mais avait eu plutôt pour conséquence de lui porter les derniers coups ». H. Pirenne, *Histoire de Belgique*, Bruxelles, t. V, 1921, p. 399.

semble pas ⁽⁸⁾. Les bouleversements qu'allait amener dans nos provinces l'invasion française n'étaient point propices à un mouvement de croissance religieuse.

Au lendemain de la révolution de 1830, le Congrès national consacra la pleine et entière liberté des cultes et imputa au budget de l'Etat les traitements et pensions des ministres des cultes. Quelle était, à cette époque, la situation du protestantisme en Belgique? Il était représenté en Belgique par huit petites communautés: Anvers, Bruxelles, Dour, Gand, Hodimont, Hoorebeke-Sainte-Marie, Liège et Rongy, comptant un peu moins de mille membres. La liberté des cultes proclamée, l'arbre allait-il reflleurir, ces églises allaient-elles rayonner et répandre une tradition qu'elles avaient dû jusque-là garder secrète? En d'autres termes le protestantisme contemporain s'apparente-t-il à ces communautés et, par elles, est-il l'héritier des Pierre Bruly, Guy de Bray et de tous ceux qui luttèrent dans le passé pour la diffusion de la doctrine réformée dans nos provinces?

A l'encontre de ce qui se passa en France, où le protestantisme moderne, dans les Cévennes, par exemple, est, en ligne directe, l'héritier du travail des premiers réformateurs, il ne peut être question en Belgique d'une tradition protestante, antérieure à la conquête de notre indépendance. Les quelques protestants restés fidèles à leur confession de foi, malgré les querelles religieuses, furent sans influence sur l'avenir du protestantisme en Belgique. Tout au plus peut-on les considérer comme les témoins de la non-incompatibilité existant entre le caractère belge et la doctrine réformée ⁽⁹⁾. Qu'il y a loin, en effet, de ces communautés dont, en 1835, trois au moins étaient opposées à tout prosélytisme ⁽¹⁰⁾, au protestantisme que nous connaissons aujourd'hui et qui groupe cet ensemble de confessions religieuses animées d'un zèle réel pour répandre ce qui fait leur lien commun: leur attachement à la Bible.

Officiellement l'Etat belge ne connaît que les communautés protestantes appartenant à l'Union des Eglises. Celles-ci seules émarquent au budget du Ministère de la Justice et peuvent désigner des professeurs pour le cours de religion dans les établissements offici-

(8) « N'était-il pas certain que la proclamation de la tolérance allait attirer une quantité de protestants, pour le plus grand bien du pays et de l'Etat? En fait, elle n'en attira pas un seul. Les quelques protestants suisses et hollandais qui vinrent plus tard se fixer sporadiquement dans le pays n'étaient que des réfugiés qu'y poussaient des persécutions locales ou des troubles politiques. Ils n'y furent en rien attirés par l'édit... On ne voit pas non plus que les protestants, qui ne l'avaient pas réclamé, en aient reçu plus d'importance. Ils étaient si insignifiants par leur nombre que personne n'en pouvait rien redouter ». H. Pirenne, *Histoire de Belgique*, Bruxelles, t. V, 1921, p. 401.

(9) J. Meyhoffer, *Les origines du Protestantisme Belge*, Bruxelles, p. 29. L'auteur, publiciste protestant, ne pense pas autrement.

(10) Cfr *Eglise Chrétienne Missionnaire Belge*, en souvenir du 75^e anniversaire. Bruxelles, p. 32.

ciels. En fait, ces groupements sont loin de représenter la vraie figure du protestantisme en Belgique ; les diverses confessions ont cherché à s'unir, tout en gardant leurs traits caractéristiques. Il existe actuellement une Fédération des Eglises protestantes belges, qui réunit les délégués, pasteurs et laïcs, des diverses tendances confessionnelles. La cohésion est telle, que cette Fédération apparaît sur le plan pratique comme un organe supérieur au synode de l'Union des Eglises. Celui-ci, étant la seule autorité reconnue par l'Etat, joue le rôle d'exécutif et sert d'agent de liaison entre les communautés protestantes les plus variées et les différents Départements : Justice, Défense Nationale et Instruction publique. Des exemples feront mieux comprendre. Avant la guerre, il n'y avait à l'armée qu'un seul aumônier militaire de culte protestant ; on tablait alors sur le nombre de fidèles adhérant à l'Union des Eglises. Aujourd'hui que la Fédération des Eglises protestantes est une réalité, le pourcentage s'est établi en fonction de la totalité des protestants du Royaume, peu importe la confession à laquelle ils appartiennent ; de ce fait, la création de nouveaux postes d'aumôniers s'est imposée. A ces fonctions, la Fédération présenta, par l'intermédiaire du Synode de l'Union des Eglises, des candidats choisis dans les diverses communautés protestantes. Il en va de même pour les nominations de professeurs de religion dans les athénées de l'Etat, où enseignent indifféremment des pasteurs de l'Union des Eglises ou de l'Eglise Chrétienne Missionnaire.

A quoi est due cette constitution des Eglises protestantes en une Fédération ? Faut-il n'y voir qu'une manière adroite d'émarger au budget de l'Etat ? Loin de nous la pensée de réduire cet effort vers plus de cohésion à de seuls considérants économiques. A notre sens, il y a dans la tendance fédérale comme un écho, peut-être affaibli, de ce mouvement oecuménique qui travaille indiscutablement toutes les confessions protestantes. Ce premier pas dans la voie de la centralisation sur le plan national, joint, sur le plan international, à des rencontres entre pasteurs des diverses Eglises, est peut-être aussi le premier pas dans une voie qui fera disparaître beaucoup de leurs préjugés sur ce que certains appellent la « tyrannie romaine » et qui les amènera à comprendre bien des aspects de l'Eglise catholique jusqu'ici ignorés d'eux.

La géographie des Eglises.

Les protestants de Belgique, répartis en près de deux cent cinquante communautés, n'appartiennent pas tous à une seule et même institution ecclésiastique. Ils relèvent de diverses Eglises, dont les tendances doctrinales sont parfois assez différentes, pas assez cependant pour qu'un adepte d'une confession se sente étranger, si d'aventure il devait, sous l'empire de circonstances extérieures, vivre

dans une autre communauté. Nous allons essayer d'établir une géographie du protestantisme belge en groupant les centres religieux selon les confessions.

1. *L'Union des Eglises Evangéliques* est la plus ancienne des confessions installées dans le pays. Les anciennes communautés, existant après la conquête de l'Indépendance belge, appartiennent presque toutes à ce groupe. Principaux centres de culte : Bruxelles (4 églises), Alost, Anderlecht, Anvers, Bruges, Courtrai, Cuesmes, Dour, Eupen, Gand, Grammont, Herchies, Hoorebeke-Sainte-Marie, Ittre, Jolimont, La Bouverie, Liège, Louvain, Malines, Menin, Malmédy, Morresnet, Pâturages, Rénaix, Rongy, Roulers, Schaerbeek, Seraing, Termonde, Tournai, Verviers, Wasmes.

2. *Eglise Chrétienne Missionnaire*. Ses premiers ministres se réunirent pour la première fois en synode en février 1849. Cette Eglise, selon les termes mêmes de sa constitution, se propose « l'évangélisation de la Belgique, la fondation d'églises protestantes, l'ouverture d'écoles, l'aide et le secours aux familles indigentes et aux orphelins et toute œuvre morale et sociale conforme à ses principes chrétiens et à la doctrine exprimée dans la Confession de Foi. Elle comprend des membres professants (ceux qui ont fait profession de foi en notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ et ont une vie conforme aux enseignements évangéliques), des membres adhérents (ceux qui assistent aux réunions sans s'être encore donnés totalement à l'Eglise), enfin des enfants de moins de seize ans dont les parents se rattachent à l'Eglise » (11). Très vivante et très zélée, l'Eglise Chrétienne Missionnaire possède des communautés dans toutes nos provinces, à l'exception toutefois du Limbourg et du Luxembourg. En pays flamand : Anvers (2 églises), Gand, Ostende. En pays wallon : Bruxelles (3 églises), Cérœux-Mousty, Clabecq, Sart-Dame-Avelines ; Charleroi, Courcelles, Farcennes, Fontaine-l'Evêque, Gilly, Jumet, Marchienne-au-Pont, Marcinelle, Ransart, Solre-sur-Sambre, La Louvière, Bois de Boussu, Frameries, Hornu, Jemappes, Mons, Quaregnon, Taintegnies, Wasmes ; Liège, Amay, Chênée, Chératte, Flémalle-Grande, Herstal, Nessonvaux, Seilles, Seraing, Spa, Sprimont, Verviers ; Namur, Auvélais, Gembloux, Gochenée, Laneffe, Morville. Ces communautés sont groupées en un conseil synodal dont la mission est de veiller à l'état spirituel de chaque église et de promouvoir le règne de Dieu.

3. *L'Eglise Réformée*, qui est un vestige des anciennes églises hollandaises et reste doctrinalement rattachée à leur confession de foi, compte cinq postes en Belgique : Bruxelles, Anvers, Denderleeuw, Gand et Malines.

4. *L'Eglise Protestante Libérale* ne comporte qu'une communauté

(11) Cfr *Constitution de l'Eglise Chrétienne Missionnaire Belge*, Bruxelles, 1924, p. 6, 8.

en Belgique. Elle groupe surtout des habitants de la région de Bruxelles (12).

5. *L'Eglise Méthodiste* a son centre à Bruxelles, 5, rue du Champ de Mars. Elle compte neuf succursales en province : Anvers, Comines, Ecaussinnes, Gand, Ghlin, Herstal, Liège, Ypres. Les méthodistes de Belgique sont épiscopaliens et relèvent de l'évêque de Genève.

6. *Mission Évangélique Belge*. Ce groupe d'évangélistes est de fondation récente ; les premières communautés datent de l'après-guerre 1914-1918. Principaux centres : Arlon, Ath, Athus, Basècles, Beyne-Heusay, Braine-le-Comte, Bruxelles, Charleroi, Court-Saint-Étienne, Deux-Acren, Dour, Enghien, Fize-Fontaine, Huy, Jemelle, La Louvière, Liège, Marche, Miécrot, Mouscron, Seraing, Soignies, Stokay-Saint-Georges, Thulin, Tournai, Virton-Saint-Mard, Villeroux, Warquignies pour le pays wallon. En pays flamand : Anvers, Bruges, Courtrai, Deinze, Eecloo, Gand, Genk, Hamme, Hasselt, Iseghem, Lokeren, Louvain, Moerbeke, Poperinghe, Saint-Nicolas, Thielt, Tirlemont, Tongres, Willebroek et Winterslag.

7. *L'Eglise Adventiste*, dont le centre se trouve rue Ernest Allard à Bruxelles, compte onze autres églises dans le pays : Anvers, Belgrade, Braine-l'Alleud, Bruges, Gand, Jumet, Liège, Louvain, Nivelles, Seraing et Verviers.

8. *L'Eglise Baptiste* ne réunit que cinq communautés : Bruxelles, Grâce-Berleur, Mont-sur-Marchienne, Ougrée, Péruwelz.

9. *L'Armée du Salut*, association protestante de conquête, est forte en Belgique de soixante-sept officiers et compte quarante-trois centres.

Cette énumération n'est pas exhaustive, tant s'en faut, mais du moins laisse-t-elle entrevoir comment nos frères séparés, disséminés dans de nombreux endroits, sont mêlés à nous et par là, au moins, si proches de nous. Peut-être ne dépendrait-il que de nous qu'ils ne fussent plus proches encore ?

A regarder la diversité des confessions religieuses qui se groupent dans la Fédération des Eglises protestantes de Belgique, il est clair qu'il n'est point possible de leur reconnaître une unique profession de foi. Aussi serons-nous obligé de présenter séparément la doctrine centrale de chaque Eglise, sans être certain cependant de toujours refléter exactement les diverses tendances qui travaillent ces communautés. Notre exposé se fera aussi nuancé que possible pour que, s'il lui arrivait de nous lire, le fidèle de cette communauté ne se sente pas trop distant de cette foi dont nous tentons la description.

(12) Très intellectualiste, cette communauté se recrute surtout parmi la bourgeoisie et les anciens élèves de l'Université de Bruxelles.

(13) Dans la *N.R.Th.*, 1928, juillet, le R. P. Lemaire, S. J., a dressé un tableau des diverses sectes protestantes. Le lecteur, qui s'y reporterait, constaterait sans peine que les lieux de culte se sont multipliés depuis lors. C'est le cas pour l'Eglise méthodiste et la Mission évangélique.

Un livre cependant unit toutes ces Eglises. Elles se réclament de lui, le mettent en honneur dans leurs assemblées, le lisent, en recommandent la lecture et le propagent parmi leurs adeptes : la Bible, source de toute connaissance de Dieu, fondement unique de la vie chrétienne collective et individuelle. Pour le protestantisme, l'Écriture est l'unique point de départ d'une connaissance de Dieu ; confesser sa foi n'est rien autre qu'affirmer avoir entendu le message du Dieu trois fois saint, tel qu'il s'est manifesté à travers la Bible. Mais comment saura-t-on que l'Écriture porte véritablement le message de Dieu ? Qui présentera au fidèle le Livre « à travers lequel Dieu parle au monde et lui dit que son Fils est mort pour le salut de quiconque croit en lui » (14) ? Ne faut-il pas recourir à une autorité qui authentifie les textes et les interprète ? Pour le protestantisme il ne peut en être question. Qui détiendrait d'ailleurs ce pouvoir souverain ? L'Eglise ? Mais elle est fondée sur le témoignage des Apôtres et des Prophètes, tel que l'Écriture nous l'a rapporté ; elle est donc en dépendance de la Parole. « L'Eglise ne peut donc que renvoyer à l'Écriture ceux qui lui demandent compte de son attitude à l'égard de l'Écriture : elle ne peut que laisser l'Écriture elle-même affirmer sa propre autorité... Pour vaincre les hésitants et les incrédules, elle n'a rien d'autre à faire que de les mettre eux-mêmes, sans preuves ni arguments préalables, en face de la Bible, laissant à l'Écriture elle-même le soin de présenter ses lettres de créance, c'est-à-dire de répéter purement et simplement ce qu'elle est toujours prête à dire : que le Dieu trois fois saint se révèle comme notre Seigneur et nous appelle à la Vie éternelle » (15). Mais au nom de quel principe interpréter l'Écriture ? Autant d'interprétations que de lecteurs ? Non pas ; l'Eglise réformée invite à comprendre l'Écriture selon le message même de l'Écriture « c'est-à-dire de telle façon que le message total soit au-dessus de toute explication de détail ou générale, en prenant soin qu'il soit sans cesse la toile de fond devant laquelle tout se déroule. L'effort de l'exégète sera donc de ne jamais expliquer un texte sans laisser résonner à travers lui toute l'Écriture ; l'effort du prédicateur, de ne jamais interpréter isolément son texte » (16).

Comme pour le lecteur ordinaire cela offrirait quelques difficultés, sa communauté lui présente un résumé du témoignage que Dieu a

(14) *Positions Protestantes*, Paris, 1946, p. 33.

(15) *Ibid.*, p. 32. Selon la doctrine catholique, l'Écriture est confiée à l'Eglise qui n'est pas en dépendance de la Parole, en ce sens que l'Écriture fonderait l'Eglise. Le N.T. rend témoignage du fait « Eglise » mais ne le crée pas.

(16) *Ibid.*, p. 37. Il s'en faut de beaucoup que tous les protestants considèrent la Bible sous cet angle. Si certains croient à l'inspiration de toute la Bible, il en est d'autres qui estiment que le problème porte non sur l'inspiration de la Bible mais bien sur Jésus-Christ lui-même. Seuls les passages riches de splendeur morale sont, d'après eux, à regarder comme inspirés parce qu'ils reflètent l'esprit de Jésus-Christ. Voir, en ce sens : W. Monod, *Vers Dieu*, Paris, 1923, p. 125.

fait entendre à l'Eglise à travers toute l'Écriture. Cette synthèse ou « Confession de foi » le dispense, en quelque sorte, de se référer constamment à ces 66 livres ⁽¹⁷⁾ où sont rapportés l'histoire et la doctrine religieuses de l'humanité. Confession de foi, à partir de laquelle les Eglises se diversifieront suivant la lumière avec laquelle telle doctrine biblique leur sera apparue.

La doctrine des Eglises protestantes ⁽¹⁸⁾.

Comment saisir et présenter en formules la pensée qui anime la vie religieuse des protestants belges? La chose est malaisée, puisque divers courants traversent la théologie protestante, la faisant osciller d'un libéralisme rationaliste à une orthodoxie d'inspiration barthienne ⁽¹⁹⁾. Sans doute, ce sont là deux positions extrêmes; aussi n'échapperons-nous pas, de la part de tous ceux dont la doctrine se situe dans l'entre-deux, aux reproches d'avoir durci les lignes qui séparent ces diverses théologies. Procéder autrement nous engagerait trop loin et force nous est, dans tout ce qui va suivre, de présenter des doctrines « contraires », afin que le lecteur puisse plus aisément concevoir toutes les possibilités d'alignement pour des concepts moins radicaux. Encore est-il bon de souligner que, même en cette présentation de points de vue opposés, nous ne prétendons nullement définir exactement ce qu'est la croyance de nos frères séparés, mais seulement es-

(17) La Bible telle que l'Eglise catholique la présente compte 73 livres, soit 7 livres en plus que la Bible protestante. On sait, en effet, que les éditions protestantes ne contiennent pas les livres dits deutérocanoniques.

(18) Nous groupons sous cette appellation les communautés appartenant aux confessions suivantes: Union des Eglises Evangéliques, Eglise Chrétienne Missionnaire, Eglise Réformée, Eglise Protestante Libérale. On pourrait peut-être se demander quelles sont les sources de notre information; disons tout de suite que c'est grâce à la collaboration cordiale de plusieurs pasteurs que nous devons d'avoir été documenté sur les divers courants théologiques qui travaillent le protestantisme belge. Nous sommes heureux de saisir cette occasion pour leur redire nos remerciements.

(19) Le libéralisme protestant est fils de la philosophie de Kant et de Renouvier; partisan des théories évolutionnistes et de l'hypercritique, il rejette le surnaturel de la vie de Jésus et mutile la Bible de ses passages les plus beaux, prétendant à de multiples interpolations. Selon les protestants libéraux, la religion consiste dans la consécration de la vie à un idéal moral inspiré de l'Evangile. Une divergence de conviction ou d'opinion sur la Trinité, le baptême, la Cène ou la Résurrection du Christ n'atteint aucunement la réalité de l'attitude religieuse. Un représentant des plus marquants se trouve être M. Maurice Goguel, professeur à la Faculté de Théologie Protestante de Paris, qui écrivait récemment se sentir « plus religieux que chrétien, plus chrétien que protestant et plus protestant que luthérien ». — Au contraire du libéralisme, l'école de Karl Barth, théologien protestant de langue allemande mais d'origine suisse, tout en mettant l'accent sur la transcendance divine, fait place au surnaturel et purifie la théologie protestante du rationalisme qui la menaçait. En bien des cas, le barthisme aboutit à ressusciter les valeurs positives de la doctrine calviniste ou luthérienne. — En Belgique, jusqu'à ces dernières années la plupart des pasteurs appartenaient à la tendance libérale, sans pour cela suivre toujours le radicalisme de ses thèses. L'influence barthienne ne s'est fait sentir, à ce jour, que sur un petit nombre de croyants.

quisser les contours d'une foi difficile à enfermer en propositions d'école.

Le symbole des Apôtres, d'après le catéchisme de Calvin, comporte trois articles ayant trait « à la Paternité de Dieu, au Fils Unique de Dieu et à la Foi au Saint-Esprit ». Doctrine trinitaire reçue en certaines communautés, mais dont s'écartent d'autres Eglises. Pour un W. Monod, la Trinité est le fruit d'une expérience religieuse qui permet « de considérer, tour à tour, le Dieu que nous adorons, tantôt comme le Père universel, tantôt comme notre Frère aîné, tantôt comme notre Moi idéal. Mais c'est un seul Esprit qui se révèle sous des manifestations variées ». Au contraire les tenants de l'orthodoxie croient à une pluralité de personnes dans le mystère de Dieu : Père, Fils et Saint-Esprit sont plus que des qualités divines, puisqu'en Jésus-Christ se cache la divinité du Fils.

L'origine divine du Christ n'est pas toujours entendue d'une stricte filiation à l'égard de Dieu le Père ; pas mal de protestants voient encore dans une telle affirmation ce que Ch. Guignebert appelle « une majoration de la foi vivante ». Pour eux, Jésus est fils de Dieu et fils unique, par la qualité de sa conscience, par la profondeur de sa vie, par la pureté de sa foi et par son absolue consécration. Aussi ces derniers rejettent-ils toute intervention miraculeuse de Dieu dans la naissance du Christ. Jésus est bien le « fils » de Joseph et de Marie. Quant à l'obstacle que pourraient constituer les récits évangéliques de l'Enfance du Sauveur, il est vain de s'y laisser prendre. Ce ne sont pour eux que symboles et images, marquant l'intervention réelle de Dieu qui, par un effet de sa grâce et par le soin continu de son amour, fit germer une conscience pure et une volonté droite en celui qui serait un guide et un sauveur pour l'humanité ⁽²⁰⁾. La réalité de la filiation divine niée dans le Christ, il est assez clair que sa résurrection glorieuse au troisième jour sera pareillement rejetée ; dès lors tous les textes seront entendus d'une résurrection morale et d'apparitions à la conscience religieuse des disciples ⁽²¹⁾. Ces positions libérales sont évidemment repoussées par les protestants orthodoxes, qui adhèrent sans réserve à la naissance miraculeuse et à la résurrection de Jésus-Christ, voyant dans le triomphe du Christ sur la mort la preuve de sa victoire définitive sur le péché. Pour avoir confessé la maternité miraculeuse de la Vierge, le protestantisme, même orthodoxe, n'accepte pas, pour autant la virginité perpétuelle de Marie, non

(20) Cfr Jean Boisset, *La Primauté de l'Esprit dans le Message Evangélique*, Paris, 1932, p. 15-32. Ce livre a souvent servi de manuel aux cours supérieurs de religion donnés aux futurs évangélistes.

(21) W. Monod, dans « *Vers Dieu* », *Catéchisme Evangélique*, écrit, p. 92, « En un cas pareil, le langage de la poésie, étant le mieux adapté, sera le plus scientifique, en même temps que le plus religieux. Ce qui nous émeut, dans ces récits inimitables, c'est leur vaporeuse luminosité... Nul apôtre n'a prétendu avoir été le témoin de la résurrection elle-même, ni savoir en quoi elle consistait ».

plus que son intervention médiatrice dans le salut de l'humanité. Sur ce dernier point en particulier, la position protestante orthodoxe n'est pas moins radicale que celle du protestantisme libéral ⁽²²⁾.

Confesser le Christ, c'est le fait des diverses communautés protestantes, encore qu'elles ne soient pas toujours d'accord sur l'essentiel de sa personnalité ; reste à savoir maintenant quel sens elles attribueront à son œuvre. Ici encore les divergences doctrinales seront nettement accusées. Pour les orthodoxes, l'œuvre de Jésus-Christ, c'est-à-dire sa vie, sa mort et sa résurrection, est véritablement et totalement rédemptrice. En Jésus, l'homme pécheur est réconcilié avec Dieu par là que le Christ a vécu une vie d'obéissance parfaite et surtout parce qu'il a consenti, lui, le juste par excellence, à prendre la place du coupable. Comment se réalise individuellement la justification du pécheur ? Par la foi en la miséricorde de Dieu, qui permet que le sacrifice satisfactoire, la justice et la sainteté de Jésus-Christ soient devant Dieu la justification ⁽²³⁾.

Qu'on veuille bien noter la rigueur des termes ! A la différence de la doctrine catholique de la justification, selon laquelle le baptisé devient juste et est intrinsèquement justifié, selon la doctrine la plus orthodoxe du protestantisme moderne, qui s'inspire en cela du réformateur de Genève, l'homme n'est pas intrinsèquement justifié, il ne devient pas juste, il reste pécheur ⁽²⁴⁾. Mais tout en demeurant pécheur, aux yeux de Dieu il est juste, parce que la miséricorde divine le voit tel en Jésus-Christ. Selon le concept protestant, la justification est opérée dans l'homme par une sorte de revêtement externe des mérites du Christ. Dès lors l'homme ne doit jamais cesser de se repentir, tant il est vrai qu'il n'est jamais justifié, mais seulement considéré comme tel, revêtu qu'il est d'une justice empruntée au Christ ⁽²⁵⁾.

Pour les protestants libéraux, Jésus, n'étant Fils de Dieu que par adoption, n'a pu payer la rançon des péchés de l'humanité. Il ne s'est point offert *pour que* Dieu pardonne mais *parce que* Dieu pardonne. Sa mort est plus un enseignement, un exemple qu'une délivrance ou une rédemption. Le sacrifice du Calvaire qu'est-ce d'autre que la con-

(22) Cfr P. Mahillon, *Sur la Pensée Religieuse des Protestants Belges*, dans la *Revue Nouvelle*, 15 nov. 1946, p. 600. Également P. Maury, dans *Protestantisme Français*, Paris, 1945, p. 418.

(23) « Bien que ma conscience me reproche d'avoir gravement péché contre tous les commandements de Dieu, de n'en avoir jamais gardé un seul, et d'être encore continuellement enclin au mal, cependant Dieu, sans aucun mérite de ma part, par pure grâce, me donne et m'impute la parfaite satisfaction de Jésus-Christ, sa justice et sa sainteté, comme si je n'avais jamais commis de péché et si j'avais moi-même accompli cette obéissance que Jésus-Christ a observée pour moi ; à la seule condition que je saisisse ce bienfait avec un cœur croyant ». *Catéchisme de Heidelberg*, sect. XXIII, question 60.

(24) Dans *Der Römerbrief*, K. Barth maintient la thèse luthérienne de la justification extrinsèque. Cfr sur cet ouvrage l'article du R. P. Malevez, S. J., dans *N.R.Th.*, nov. 1928, p. 650-663.

(25) L'usage s'est gardé dans le culte dominical de chanter ou de réciter en commun le célèbre texte de Théodore de Bèze appelé Confession des péchés.

crétisation des paraboles prêchées par Jésus : le bon berger, l'enfant prodigue repentant ?

Depuis saint Augustin, les théologiens sont d'accord pour voir dans les sacrements le signe visible d'une grâce invisible. Mais si, pour le catholique, le sacrement est encore cause de la grâce, pour le réformé, le sacrement n'est qu'une authentification de la parole par laquelle Dieu déclare sa grâce. C'est une manifestation de la condescendance de Dieu à la faiblesse de la foi humaine que d'exprimer ainsi concrètement ce que sa parole nous dit spirituellement. « Dans le sacrement, Dieu ne nous adresse pas seulement sa parole par l'intermédiaire de notre cœur ; il vient aussi par le moyen de nos autres sens, en particulier par la vue et le toucher. Dieu veut que tout notre être lui appartienne, afin de le sauver tout entier. Pour nous vaincre, Dieu se sert de tous les moyens que lui offre notre nature ; pour pénétrer en nous, Dieu frappe à toutes les portes par lesquelles nous communiquons avec l'extérieur. Pour nous parler de sa grâce manifestée dans son Fils, pour nous dire ou nous rappeler que notre salut a été accompli dans la personne et l'œuvre de Jésus-Christ, Dieu nous donne des témoignages divers, correspondant à nos divers moyens de connaissance » (26). Si le sacrement, pris du côté de Dieu, est un symbole d'une grâce, du côté de celui qui reçoit cette grâce, le sacrement est un témoignage de son appartenance à Dieu, de la consécration qu'il fait de sa vie au service de Dieu. Il n'est pas indifférent de recevoir ou de ne pas recevoir un sacrement, encore qu'il ne soit qu'une signification, entre beaucoup d'autres, de la grâce, car « le croyant, à qui le sacrement a été administré, a quelque chose de plus que celui qui ne l'a pas reçu : une marque qui a été déposée sur lui, à laquelle il peut se référer pour son affermissement et pour sa joie. — comme la fiancée est encouragée et heureuse de regarder la bague qu'elle porte. Une marque qui est sur lui comme une protection, — comme la bague est aussi une protection de l'amour, parce qu'elle est signe de l'amour... » (27).

Orthodoxes et libéraux souscrivent en somme à ce que dit Calvin dans son catéchisme de 1537 : « Le sacrement est un témoignage de la grâce de Dieu, déclarée par un signe extérieur. L'Eglise chrétienne use seulement de deux sacrements, à savoir du baptême et de la Cène » (28). D'accord au point de départ, les diverses tendances du protestantisme ne le sont plus quand il s'agit d'interpréter ces signes, voire même quand il convient d'administrer ces deux sacrements. En ce qui concerne le baptême, les divergences portent moins sur sa signification profonde : le gage d'une libération du péché originel au

(26) Collection « Protestantisme », fasc. 3, *Les sacrements*, Paris, 1942, p. 13.

(27) *Ibid.*, p. 13-14. — Est-il besoin de rappeler que selon la doctrine catholique les sacrements sont signes et causes de la grâce ?

(28) Cité par C. Serfass, *Qu'est-ce que le Protestantisme ?*, Paris, 1930, p. 107.

jour où le croyant recevra le baptême de l'Esprit, que sur l'âge auquel il faut se présenter à ce sacrement ⁽²⁹⁾. Les protestants de tendance libérale préféreraient reporter l'administration du baptême à l'âge adulte, estimant que ce sacrement n'opère aucune rémission de la faute originelle sans une communion personnelle à la mort du Christ. S'ils se résignent, cependant, à prôner son administration aux petits enfants, c'est qu'ils y voient un moyen de perpétuer l'Eglise, en même temps qu'une promesse et un engagement des parents à soustraire leur enfant aux influences d'en-bas qui font déchoir et tomber. Baptiser « au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit », c'est, dans la communion avec Celui qui est Lumière et Amour, mettre à part une créature humaine, au nom du Christ, pour vivre ici-bas la vie de l'Esprit ⁽³⁰⁾. Dans le cas des baptêmes conférés aux petits enfants, la liturgie protestante, désireuse de marquer la nécessité d'un engagement personnel, met celui-ci en relief par une cérémonie qu'elle ne considère pas à l'égal d'un sacrement : la confirmation. Pour les réformés, la confirmation est un acte religieux plus solennel que d'autres, par lequel le catéchisé ⁽³¹⁾ sollicite de Dieu le salut déjà promis et déjà signifié par l'eau du baptême. Le fidèle émet sa profession de foi, confesse d'une manière générale qu'il est pécheur, s'engage à vivre chrétiennement. Enfin le pasteur lui remet une Bible et lui impose les mains en prononçant les paroles : « Je te confirme dans l'alliance de ton baptême, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit ».

Si la distance entre la doctrine protestante sur le baptême et la confirmation et la conception que s'en fait la théologie catholique est déjà grande, elle l'est davantage encore dans l'interprétation réformée des textes eucharistiques. Les confessions protestantes ont gardé une cérémonie qu'elles appellent la Sainte-Cène et, suivant les tendances, elles la célèbrent aux grandes fêtes ou l'incorporent au culte dominical : le pasteur prend du pain, le bénit et le rompt, puis élève une coupe qu'il a bénite. Que signifient ces gestes posés par un pasteur ? Quelle est la portée des paroles prononcées : Ceci est mon corps... ceci est mon sang ? Si, après Zwingle, les protestants libéraux ne voient dans ce geste qu'un acte symbolique, sans aucune présence particulière du Sauveur, une simple commémoration de l'amour du Christ qui accepta la mort de la croix pour faciliter la rédemption de l'humanité, tout autre est la position du protestantisme orthodoxe qui

(29) Selon J. Boisset, *op. cit.*, p. 104 ss., les textes ne permettent pas d'affirmer la légitimité du baptême des enfants, si l'on fait du baptême à la fois le sceau de la régénération et l'acte d'incorporation à l'Eglise... Le baptême des adultes semble être plus conforme à la pratique de l'Eglise primitive et, en tout cas, répond mieux à l'esprit et à l'enseignement des apôtres.

(30) W. Monod, *op. cit.*, p. 166.

(31) Cfr sur ce point le texte d'un sermon du Pasteur F. Hoyois, prononcé au temple de la rue Belliard, à Bruxelles : *La Vraie Libération*, Bruxelles, 1945, p. 152.

suit de plus près la doctrine calviniste ⁽³²⁾. A la Cène, le Christ est réellement présent et les fidèles participent à la substance de son corps, mais ni cette présence et ni cette participation n'ont leur cause dans un changement de la substance du pain et du vin. Le pain et le vin sont et restent du pain et du vin, mais, en vertu de l'institution du Christ et par l'œuvre mystérieuse du Saint-Esprit, quiconque les prend avec foi est vraiment nourri de la réalité qu'ils désignent ⁽³³⁾. Communier, pour un réformé, c'est se référer à la mort du Fils de Dieu fait homme qui est pain vivant parce que son corps fut rompu et dont le sang est vraiment breuvage parce qu'il fut versé. A la Cène, le protestant vient chercher le pardon que le Christ lui accorde et en recevoir le signe. Mais le fidèle n'est pas seul ; à côté de lui, autour de la table, d'autres sont là qui recevront le même pardon, bénéficieront de la même grâce qui les attachera désormais à Jésus, en sorte que par là se trouve aussi affirmée la communauté des croyants ⁽³⁴⁾.

Mais qui célébrera la Cène, qui distribuera le pain et passera la coupe? Si le protestantisme, à quelque école qu'il se rattache, admet que le pasteur soit aidé par des laïcs dans le ministère de la prédication, il ne peut plus être question de confier cet office à un non-consacré, dès lors qu'il s'agit de l'administration des sacrements. Qu'on ne pense pas à l'existence d'un sacrement de l'Ordre ; les réformateurs, Calvin en particulier, estiment qu'il n'y a pas trace d'un sacerdoce dans les premières communautés chrétiennes mais seulement de ministères dévolus par élection à certains fidèles.

Dans toutes les églises protestantes, le pastorat est considéré comme une vocation à laquelle on se prépare par la prière et l'étude. Cette préparation terminée ⁽³⁵⁾, le candidat se présente devant une commission composée de pasteurs et parfois d'anciens, laquelle a pouvoir de juger de la valeur de la vocation et du sérieux de son adhésion à la confession de foi et à la discipline de l'Eglise. Une fois admis, le candidat invite ses amis du corps pastoral à se joindre au président de la commission pastorale pour venir lui imposer les

(32) Cfr dans *Foi et Vie*, Paris, mai 1946, l'article de J. Bichon : *La Doctrine de la Sainte-Cène chez Luther, Zwingli et Calvin*.

(33) Cfr Calvin, *Institution Chrétienne*, IV, 17, 32.

(34) Dans sa brochure d'inspiration libérale, *La Sainte-Cène*, le Pasteur M. Dominici dit expressément qu'il faut se garder d'attribuer au pain de la communion une vertu particulière, comme si le Christ s'y trouvait physiquement renfermé. La communion n'est en réalité qu'un rite social par lequel s'affirment une foi commune en Jésus et un lien de fraternité entre tous les participants. Cette publication a cours en de nombreuses communautés belges.

(35) Pour recevoir la consécration pastorale, il est requis d'avoir suivi les cours d'une Faculté de théologie et d'y avoir passé avec succès au moins l'examen du baccalauréat. Les pasteurs exerçant actuellement leurs ministère en Belgique ont étudié pour la plupart soit en France (Paris, Montpellier ou Strasbourg), soit en Suisse (Genève ou Lausanne). On ne s'étonnera pas dès lors de l'influence des publications étrangères.

main. La cérémonie est simple. Le postulant écoute la lecture de la déclaration de foi adoptée par son Eglise, puis, la main droite sur la Bible, il promet de rester fidèle à cette confession de foi, d'y conformer son enseignement, de s'efforcer d'y maintenir les âmes qui lui seront confiées et d'amener à Jésus-Christ celles qui en sont encore loin. En conséquence de cette déclaration, tous les pasteurs lui imposent les mains et récitent la prière d'intercession pour celui qui ne sera un bon pasteur que si Dieu lui-même l'inspire ⁽³⁶⁾.

Si l'Ecriture est première dans le protestantisme, — n'est-elle pas le fondement unique de la vie collective et individuelle? — l'Eglise est dernière, étant le lieu providentiel où sont conduits nécessairement tous ceux auxquels le Saint-Esprit donne la certitude qu'ils sont justifiés par les mérites et la mort de Jésus-Christ.

Pour les protestants orthodoxes, l'Eglise comporte deux aspects : un aspect terrestre et un aspect invisible. Si le premier est parfois terriblement humain et, comme tel, offre un caractère de faiblesse, d'ignorance et de péché à côté de beautés et de grandeurs réelles, l'autre est tout glorieux, sans tache ni ride. Tel, dans l'Ancienne Alliance, le peuple d'Israël était à la fois un peuple misérable matériellement et spirituellement et le peuple saint élu de Dieu ⁽³⁷⁾.

Pour saisir exactement la place faite à l'Eglise dans l'idéologie protestante, il importe de préciser son rôle vis-à-vis du croyant. L'Eglise n'a point autorité pour l'instruire, — seul l'Esprit parle et instruit — ; tout au plus peut-elle présenter une doctrine ou inviter le croyant à en répudier telle autre, mais encore le fait-elle par manière d'invitation à se tourner vers l'Esprit pour l'entendre parler. Qu'une erreur ou ce qui paraît tel se glisse dans la communauté, il ne convient pas d'éliminer cette fausse doctrine par un décret et de faire prévaloir d'autorité un enseignement contraire. Hérésie à proscrire ou doctrine à confesser, l'Esprit en est seul juge. Le rôle de l'Eglise est d'appeler les hommes, de leur rappeler la présence et le règne de Dieu, de leur dire clairement que l'homme ne vit pas par sa propre force, mais par la grâce de Dieu ⁽³⁸⁾.

L'Eglise aura-t-elle une organisation? Bien que n'étant pas une institution, l'Eglise peut et doit même avoir des institutions, des fonctions spécialisées, mais institutions et fonctions sont soumises à l'Ecriture et n'ont point de valeur en soi ⁽³⁹⁾. La hiérarchie n'en est

(36) Il existe aussi une cérémonie de consécration spéciale pour les Diaconesses. Le rôle des Diaconesses tient de l'auxiliaire sociale, de l'infirmière-visiteuse et de la secrétaire paroissiale. La raison d'être de cette liturgie est de bien marquer que le travail à accomplir ne ressort plus de la philanthropie mais possède une valeur éminemment spirituelle.

(37) Collection « *Protestantisme* », fasc. 1, *L'Eglise*, Paris, 1941, p. 16.

(38) Si les mouvements néo-calviniste et barthien ont aidé une partie des protestants à retrouver le sens caché de l'Eglise, il reste que, pour les tenants du libéralisme, l'Eglise revêt un aspect plus sociologique que mystique.

(39) Un certain ordre est nécessaire pour que l'Eglise réalise sa mission. Comment se ferait la prédication, s'élaborerait la confession de foi si une certaine discipline n'existait pas?

pas une au sens strict du mot. Elle est tout au plus une collation des pouvoirs possédés par l'assemblée, à ceux-là qui ont voué leur vie à une manière plus spéciale de confesser Dieu.

De cette conception devait naître un certain individualisme ecclésiastique, qui devait pousser les diverses églises locales à s'ignorer les unes les autres. Mais, sous l'empire des circonstances, persécutions ou humiliations, une tendance plus universaliste s'est faite dans la conception protestante de l'Eglise. Les croyants ont découvert l'Eglise universelle, c'est-à-dire qu'ils ont pris davantage conscience que cette Eglise invisible se matérialisait en d'autres communautés. L'oecuménisme ⁽⁴⁰⁾ y a ajouté le sentiment que l'Eglise invisible déborde les frontières des communautés protestantes et recouvre tous ceux qui entendent et adhèrent à la prédication de Jésus-Christ. Pour le protestantisme libéral, l'Eglise est également invisible. Elle comprend toutes les âmes vivant « la vie cachée avec le Christ ». Matérialisée en des églises locales, refuges où l'homme trouve plus commodément le contact avec Dieu, l'Eglise invisible est, aux yeux des protestants libéraux, comme la somme d'un certain nombre d'expériences religieuses, bien plus que comme l'expression d'une foi commune en un même Sauveur.

Les dissidences ⁽⁴¹⁾.

Aux divergences doctrinales provenant des courants philosophiques qui travaillent les diverses communautés, il faut encore ajouter le particularisme doctrinal de certaines confessions qui, tout en gardant en commun avec les autres Eglises protestantes l'ensemble des idées religieuses exposées plus haut, modifient ou envisagent autrement telle pratique ou tel article de la confession de foi.

Vers 1735, l'Eglise anglicane fut secouée de sa torpeur par un petit groupe d'universitaires d'Oxford qui, animés d'une piété extraordinaire et d'une charité débordante, s'étaient mis en tête de raviver la foi dans l'âme de leurs contemporains. Rejetés de l'Eglise anglicane, les Wesleyens ou Méthodistes ⁽⁴²⁾ formèrent bientôt une confession ayant pour but de réveiller le sentiment religieux et de retrouver la ferveur des temps évangéliques. Faisant plus appel

(40) Le mot « oecuménisme » est d'origine protestante et signifie un ensemble de sentiments, d'idées, de réunions, de publications qui tendent à l'union des diverses Confessions en une seule Eglise. Il importe de souligner le pré-supposé de ce concept, à savoir que, parmi les Eglises actuellement existantes, aucune ne possède totalement la vérité. On saisit de suite que, pour des catholiques, il ne peut être question d'accepter le mot dans ce sens. On lira avantageusement M.-J. Congar, *Chrétiens Désunis*, Paris, 1937.

(41) Nous groupons sous ce titre les doctrines particulières aux Eglises méthodiste, adventiste et baptiste ainsi que les conceptions religieuses des Salutistes.

(42) Le nom de méthodistes fut donné à ce petit groupe en raison de la régularité de leur vie et de leur grande ponctualité à observer les règlements de l'Université. Cfr W.-G. Thonger, *L'Eglise Méthodiste*, Bruxelles.

au sentiment qu'à la raison, le méthodisme n'est pas, au point de vue doctrinal, très théologique. Il garde les grandes affirmations du protestantisme traditionnel, mais insiste avec une particulière énergie sur l'expérience religieuse personnelle que le fidèle doit avoir du Christ. Du point de vue moral il assigne à ses adhérents trois règles de conduite : éviter le mal ; faire tout le bien possible ; profiter de tous les moyens de grâce comme le culte public, la Sainte-Cène, la prière et la lecture des Ecritures.

L'Eglise adventiste est une branche des Eglises Evangéliques. Son originalité doctrinale tient dans les deux affirmations suivantes : le second avènement du Seigneur est proche ; il faut en revenir au repos sabbatique. A ces deux points fondamentaux s'ajoutent, en certaines communautés, la pratique du « lavement des pieds » avant la célébration de la Cène.

Quant à l'Eglise baptiste, comme son nom le laisse supposer, le point de divergence se situe dans la doctrine du baptême. Les fidèles de cette secte sont farouchement opposés à l'administration du baptême aux enfants. Seuls, les adultes peuvent le recevoir et encore faut-il qu'il soit administré, conformément à l'usage ancien, par immersion complète du catéchumène.

D'origine méthodiste et ayant conservé en commun avec l'Eglise méthodiste le goût des œuvres, l'Armée du Salut se présente comme une confession protestante ayant en propre une doctrine. L'originalité des salutistes se manifeste dans le rejet du baptême qui est remplacé par une cérémonie d'oblation du nouveau-né, tout comme aussi dans une particulière insistance sur la nécessité d'une conversion au Christ qui seul peut nous libérer du péché. Ces idées fondamentales sont développées dans les réunions salutistes, en même temps que sont proposés aux fidèles des buts charitables. On ne peut s'empêcher d'admirer l'esprit de charité et d'entraide qui anime les diverses communautés salutistes.

Œuvres d'apostolat.

Etre témoin de Dieu dans le monde, n'est-ce pas ce que se propose l'Eglise catholique ? Est-il étonnant dès lors que les communautés protestantes, qui s'originent toutes aux Ecritures, aient interprété d'une manière analogue la mission que Jésus confiait à l'Eglise ? Mais comment rendre témoignage ? Suffit-il de prêcher, d'administrer les sacrements, de catéchiser ? Sans doute tous ces actes ecclésiastiques constituent une manière de confesser le Christ, mais encore est-il besoin, en un monde difficilement accessible au spirituel, que s'y ajoutent des activités incarnant l'esprit de l'Evangile en même temps qu'elles y conduisent.

Le protestantisme belge a tout un réseau d'œuvres qui ressemblent étrangement à nos œuvres catholiques. Il y a des orphelinats,

des sociétés de secours, des homes,... voilà pour l'assistance des misères matérielles. Il existe également d'autres œuvres dont l'effort se fait sentir davantage dans le domaine intellectuel ou moral. Signalons le Foyer de l'âme, à Bruxelles, le Foyer d'études protestantes, à Liège, les Associations chrétiennes d'étudiants, la Chorale protestante de Bruxelles...

Diverses publications diffusent dans le pays les conceptions spirituelles et sociales des Eglises protestantes. Parmi ces périodiques citons « Vocations », revue qui s'adresse surtout aux intellectuels, et « Paix et Liberté » avec son émule de langue flamande « De Kruisbanier », qui paraissent chaque semaine et sont destinés à la masse des croyants.

L'apostolat protestant s'est également porté vers la jeunesse. Il s'est surtout concrétisé dans le scoutisme. Un scoutisme qui fut compris, non d'une manière naturaliste : tremper des caractères, mais qui a nettement mis l'accent sur la nécessité d'amener ces jeunes à une connaissance personnelle de Jésus-Christ. Deux publications servent ce but : « Jeunesse Ardente » et « Le Messager Evangélique ».

A côté de ces œuvres qui, en ordre principal, s'adressent surtout aux fidèles des communautés protestantes, il en est d'autres dont le dessein clairement avoué est de gagner au Christ, par la voie protestante, des âmes qui en sont encore loin. C'est à ces dernières que s'apparentent les deux grandes manifestations religieuses de mars et juin 1946, l'une au Palais des Beaux-Arts, l'autre au Palais des Académies, où des orateurs, tels que les pasteurs Arbousset, Benoît et Boegner, présentèrent à leurs auditeurs, soit la physionomie humano-divine du Christ, soit la mission des Eglises chrétiennes dans le monde. Manifestations de grande envergure, mais qui ont des répondants sur un plan, peut-être plus profond parce que plus restreint, par exemple, dans le Borinage, ces réunions dans des cuisines ou ce partage de la vie de mineur par un évangéliste.

C'est sous la poussée de ce même besoin d'annoncer le Christ que le protestantisme a tourné les yeux vers le Congo. Il y a déployé un grand effort d'évangélisation, dont les résultats mis en chiffres ne sont, nous le concevons sans peine, qu'un pâle témoignage. Selon un rapport de la *Société belge des Missions protestantes*, il y avait, en 1944, au Congo et dans le Ruanda-Urundi 1.284 missionnaires européens des deux sexes, auxquels doivent s'ajouter 22.243 pasteurs et catéchistes indigènes. Dans ces mêmes territoires, l'Eglise protestante comptait 874.793 membres répartis comme suit : 361.582 chrétiens, 254.456 catéchumènes et 258.755 adhérents. Dans le secteur « enseignement » les mêmes missions font mention de 348.277 élèves noirs suivant les cours primaires et de l'existence de 7 écoles, où 154 enfants d'européens reçoivent l'instruction ⁽⁴³⁾. Sans doute

(43) En consultant les statistiques missionnaires, pour l'année 1944, publiées

cette efflorescence missionnaire dans notre colonie n'est pas toujours spécifiquement belge, il est permis de le souligner, mais il serait injuste de ne pas reconnaître que les protestants de Belgique n'y sont pas totalement étrangers.

Conclusion.

Au lendemain d'une guerre dont la victoire, si elle n'avait pas appartenu à notre camp, aurait été le signal d'une persécution religieuse, en face d'un athéisme toujours plus menaçant parce que ses apôtres tendent à l'incarner dans la vie du peuple, ne serait-il pas opportun, en Belgique et ailleurs, que les fidèles des Eglises, se réclamant du Christ, revoient leur comportement? Certes, nous n'avons pas mission de soumettre à un examen critique les attitudes catholiques, non plus que les positions prises par les protestants (44). Mais serait-ce dépasser les limites d'un fervent amour de l'Eglise Romaine, que de chercher à promouvoir certaines manières d'être qui, en définitive, ne sont que l'expression affaiblie de l'appel à l'unité adressé par le Christ à ses disciples et dont l'écho est répété, chaque année, avec une émouvante solennité, en l'octave de prières pour l'Union des Eglises?

Parler de l'idéal de l'unité chrétienne, rêver d'oecuménisme est aisé; encore faudrait-il avoir la même langue. Lorsqu'un catholique souhaite l'Union des Eglises, en réalité il pense «réunion» des Eglises en une seule, à la sienne. Entrevoit-il les difficultés, a-t-il assez songé à la renonciation doctrinale et à la soumission filiale que cela impliquerait de la part de tous ces frères qui, au cours des siècles, se sont séparés de notre Mère commune, l'Eglise de Rome? De même dans la mentalité protestante, l'idée d'Union des Eglises n'est-elle pas liée à un certain agnosticisme qui estompe les arrêtes de ces divergences doctrinales qui nous divisent? Il importe donc, de part et d'autre, de ne pas se laisser prendre à la magie des mots; ne sous-estimons pas les difficultés de l'union.

Cette constatation faite, il nous paraît souhaitable de voir les fidèles catholiques plus désireux d'être mieux informés de la doctrine chrétienne, comme aussi mieux au courant des positions divergentes adoptées par les autres Eglises. Mieux informés, certes, mais aussi plus soucieux de vivre un christianisme plus pur, afin que soit moins terne et moins disparate l'image de la vie catholique qu'ils offrent à ceux du dehors.

par le *Bulletin de l'Union Missionnaire du Clergé*, nous relevons 2.794.746 catholiques et 477.245 protestants. D'où vient cette variation dans les chiffres? Cfr *Bull. Union Miss. du Clergé*, juillet 1946, p. 82-83.

(44) L'Eglise catholique a déterminé la règle pratique à suivre dans les relations avec les fidèles d'une autre confession: point de rencontre collective et prudence dans les conversations ayant trait au problème de l'oecuménisme. Cfr *Codex iuris canonici*, c. 1325, § 3. Aussi en l'occurrence, souhaitons-nous simplement une modification de la sensibilité catholique à l'endroit du protestantisme.

Le désir de l'unité chrétienne, qui ne l'a pas au moins implicitement? Cette virtualité, serait-il si difficile de la faire passer à l'acte, en surveillant certains réflexes devenus « naturels », suite à cette dissidence séculaire? Nous songeons à ces attitudes, si pas agressives, du moins hargneuses, qui percent encore dans les deux camps. Pourquoi, par exemple, à l'occasion du septième centenaire de la Fête-Dieu à Liège, un entrefilet pour le moins blessant dans l'hebdomadaire « Paix et Liberté »? Y avait-il matière à ironiser? L'Eglise catholique croit à la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Hostie ; il était juste qu'elle exprimât cette foi en de grandioses cérémonies empreintes d'une dévotion ardente. Par contre, à propos d'une manifestation religieuse réunissant un contingent important de nos « frères séparés », n'eût-il pas été plus chrétien de la part du curé de l'endroit de ne point témoigner de mauvaise humeur envers les restaurateurs qui avaient accepté de leur servir à déjeuner? En pareilles circonstances, plutôt que l'animosité, une charité compréhensive serait mieux à sa place! Que cet amour de l'unité commande notre comportement et qu'ainsi disparaisse cette impression si souvent donnée aux adversaires du christianisme qu'en favorisant une Eglise on combat l'autre!

En somme, de ces rencontres avec des membres des Eglises protestantes, dont tant de divergences nous séparent, que peuvent retirer les catholiques belges? Tout d'abord une plus exacte appréciation de la foi et de la vie religieuse de leurs compatriotes protestants, dont le plus grand nombre sont loyalement attachés à Jésus-Christ et fermement dévoués à la cause du christianisme. Ensuite, le sentiment que la rentrée de nos « frères séparés » dans le sein de l'Eglise catholique est une œuvre pour laquelle il nous faut prier mais qui, en dernière instance, appartient à l'Esprit, selon le mot de saint Augustin « *Qui nos consociare debet, unus est Spiritus* ».